

Signature acte de vente

Par Pat76410, le 18/02/2021 à 22:24

Bonsoir. Nous achetons mon conjoint et moi une maison. Mon conjoint est en instance de divorce. Son ex a signé un acte de renonciation sur le compromis de vente mais le notaire nous dit qu elle doit signer aussi I acte de vente. Es ce vrai et que se passe t il si elle ne signe pas?. Merci